

DEPARTEMENT

DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT  
DE LA ROCHE SUR YONDU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS  
11 AVRIL 2024

Date de convocation : le 04 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le onze avril à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle Charette de l'Hôtel des communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Madame Magali LOISEAU, Vice-Présidente du CCAS,

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Marietta BOONEFAES, Marie RENOU, Monique ENFRIN, Blandine DAVID, Lucette SOURISSEAU, Marie-Christine PLISSONNEAU, Anita ROIRAND, Monsieur Jean-Marie GRIMAUD

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Véronique BESSE, Laurence MARTINEAU, Marie-Annick MENANTEAU  
Messieurs Christophe HOGARD, Benoit DUGAST et Joseph LIARD  
Monsieur Joseph CHEVALLEREAU pouvoir à Madame Marie RENOU

Nombre administrateurs en exercice : 17

Nombre administrateurs présents : 10

Nombre administrateurs votants : 11

Secrétaire de séance : Jean-Marie GRIMAUD

**N°08 : CCAS ET CUISINE CENTRALE : PROPOSITIONS D'AFFECTATION DES RESULTATS –  
EXERCICE 2023.**

Suite à l'approbation des comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2023, Madame la Vice-Présidente du CCAS propose aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir déterminer les résultats à affecter aux budgets primitifs du CCAS principal et de la Cuisine centrale de l'exercice 2024 comme indiqué dans les tableaux ci-dessous.

**Budget principal CCAS****Détermination de l'affectation des résultats en section d'investissement**

<b>Budget</b>	<b>Principal</b>
<b>Soldes de la section d'investissement</b>	
*A /résultat d'investissement 2023 - compte 001	-679 912,04
<b>* Restes à réaliser</b>	
- Dépenses	214 598,89
- Recettes	
<b>- B/Solde des restes à réaliser</b>	-214 598,89
<b>A+B</b>	-894 510,93
<b>* besoin de financement de la section d'investissement</b>	894 510,93
<hr/>	
<b>Soldes de la section de fonctionnement</b>	
* résultat de fonctionnement 2023	1 062 111,67
* somme à affecter en section d'investissement - compte 1068	894 510,93
* résultat de fonctionnement reporté - compte 002	167 600,74

**Budget annexe cuisine centrale****Détermination de l'affectation des résultats en section d'investissement**

<b>Budget</b>	<b>Principal</b>
<b>Soldes de la section d'investissement</b>	
*A /résultat d'investissement 2023 - compte 001	-31 230,04
<b>* Restes à réaliser</b>	
- Dépenses	2 526,72
- Recettes	
<b>- B/Solde des restes à réaliser</b>	-2 526,72
<b>A+B</b>	-33 756,76
<b>* besoin de financement de la section d'investissement</b>	33 756,76
<hr/>	
<b>Soldes de la section de fonctionnement</b>	
* résultat de fonctionnement 2023	46 869,04
* somme à affecter en section d'investissement - compte 1068	33 756,76
* résultat de fonctionnement reporté - compte 002	13 112,28

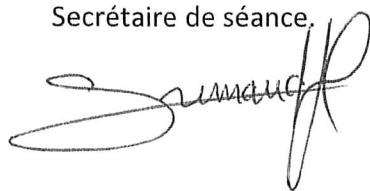
Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration du CCAS adopte, à l'unanimité, cette proposition.

S2LO

Transmis en Préfecture le : 19/04/24  
Publié électroniquement le : 22/04/24

Pour copie conforme,

Jean-Marie GRIMAUD,  
Secrétaire de séance.



Magali LOISEAU,  
Vice-Présidente du CCAS.



